

Pointe-à-Pitre et la rénovation urbaine

Trois secteurs sont en rénovation urbaine :

1. Bergevin, Henri IV, Chanzy, Foncier de l'Ancien Stade
2. le centre ancien
3. le quartier de Lauricisque

Le secteur de Bergevin, Henri IV, Chanzy, Foncier de l'Ancien Stade

Ce quartier est issu de la première rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre (RUPAP) et comprend quelque 6000 logements dont 85% en location. Il est frappé par des indicateurs sociaux particulièrement défavorables : faibles niveaux de ressources, forte proportion de personnes âgées, taux de chômage élevé...

En outre, les conditions de logement actuelles n'offrent aucune perspective d'amélioration, les immeubles de la génération des grands ensembles et des barres parallèles des années 1960-1970 étant dans un état d'obsolescence irréversible, irréparables et de surcroît particulièrement vulnérables au risque sismique.

Ce constat couplé aux nouvelles aspirations qualitatives des habitants, à la fuite de la population vers les quartiers péri-urbains, à la diminution des activités commerciales et de services et à la volonté de repositionner la ville font du projet de rénovation urbaine une impérieuse nécessité.

Sur ce secteur, le projet de rénovation urbaine prévoit :

- la démolition des barres Henri IV et Chanzy représentant environ 1 000 logements dont certains en copropriété ;
- la diversification de l'offre de logements avec la reconstruction de 1 000 logements aidés et de 300 logements libres ;
- l'amélioration du cadre de vie par la création d'espaces publics de qualité (jardins, mail piétonnier...) ;
- la diversification des fonctions avec la construction de 10 000 m² d'équipements et 12 500 m² de surfaces commerciales.

Le centre ancien

Principale place économique de l'archipel jusqu'au début des années 1980, le centre ancien a perdu de son attractivité, la déflation de l'activité commerciale amplifiant la décroissance de la population. Les qualités urbaines et architecturales du centre ancien font aujourd'hui place à un bâti dégradé et de nombreuses dents creuses.

Sur ce secteur, le projet de rénovation urbaine prévoit :

- la construction de 300 logements sociaux accueillant des commerces au rez-de-chaussée ;
- l'amélioration de logements d'habitations dans le cadre d'une OPAH-RU ;
- la rénovation d'espaces publics, comme la place du marché central.

Le quartier de Lauricisque

Quartier le plus important de Pointe-à-Pitre, Lauricisque est composé essentiellement de logements sociaux construits dans les années 70 appartenant à SIKOA. La population de ce parc est caractéristique de la typologie généralement observée dans les zones urbaines sensibles (taux de chômage de 35 % dont 70% pour les jeunes, familles nombreuses et monoparentales). Le patrimoine fait l'objet d'une très forte obsolescence technique et d'un taux de vacance élevé.

Sur ce secteur, le projet de rénovation urbaine prévoit :

- la démolition des 3 tours Gabarre et de la cité Orban (environ 550 logements) ;
- la diversification de l'offre de logements alliant création d'un front bâti urbain en façade maritime et dédensification de la zone de la Gabarre ;
- l'amélioration de la trame urbaine du quartier et la transformation de l'espace de l'An 2000 en véritable espace public au cœur du quartier ;
- la mise en valeur du potentiel du port de pêche.

Source : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Guadeloupe, <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/>, consulté en juin 2015